Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260129-DEL_2026_011-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 janvier 2026

Date de convocation : 07/01/2026 **Date d'affichage :** 07/01/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 37 33 34

L'an deux mille vingt six, le treize janvier, à 19 Heures 00, à la ANDOUILLE-NEUVILLE (salle communale – 1, place des Croisettes), le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
GELY-PERNOT Aurore, VASNIER Pascal, HONORE Jean-Yves, LAVASTRE Isabelle, ALMERAS Loïc, JOUCAN Isabelle, GORIAUX Pascal, GUERIN Patrice, KECHID Marine, DUBOIS Jean-Luc, MACE Marie-Edith, JAOUEN Claude, FERRAND Marc-Olivier, MESTRIES Gaëlle, DUMAS Patrice, LE DREAN-QUENEC'HDU Sophie, HENRY Lionel, OBLIN Anita, EON-MARCHIX Ginette, TAILLARD Yvon, BOUGEOT Frédéric, MASSON Josette, COUMAILLEAU Pascal, RICHARD Jacques, LEGENDRE Bertrand, LARIVIERE-GILLET Yannick, DESMIDT Yves, LECONTE Yannick, SENTUC Véronique, BOURNONVILLE Noël, BLAISE Laurence, DEWASMES Pascal, HOUITTE Daniel

Absents :
HAMON Carole, MOREL Gérard

Absents ayant donné pouvoir :
BERNABE Valérie donne procuration à GORIAUX Pascal
LOREE Michel donne procuration à JAOUEN Claude

Secrétaire de séance : Madame GELY-PERNOT Aurore

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260129-DEL_2026_011-DE

N° DEL_2026_011

Objet **Intercommunalité**

Contrat départemental de solidarité territoriale - Programmation 2025 et suivantes du volet Investissement

Pour mémoire, le contrat de solidarité territorial 2023-2028 signé entre le département et la Communauté de Communes prévoit le financement départemental de projets répondant aux enjeux croisés définit conjointement à son élaboration.

L'enveloppe Investissement au CDST 2023-2028 est de 1 649 883,20 € (70% de l'enveloppe initiale).
Montant de la programmation investissement 2023-2024 : 942 925,85 €
Enveloppe restante à affecter par le COPIL en 2025 : 706 957,35 €

Le contrat prévoit une inscription progressive des projets d'investissement sur les 3 premières années du contrat.

Le comité de pilotage réuni le 10 octobre 2025, a statué sur l'inscription de nouveaux projets d'investissement, à hauteur de la totalité de l'enveloppe disponible.

Il vous est proposé de valider la programmation des investissements inscrits au contrat départemental de solidarité territoriale.

Année	Opérations	Montant de l'opération	Taux	Montant enveloppe consommée en 2024
CP 16/09/2024	Aménagement de 3 liaisons cyclables : Feins-Montreuil sur Ille, Saint Aubin d'Aubigné-Mouazé, Montreuil le Gast-La Mézière	471 953,45 €	19,24%	90 812,05 €
CP du 25/06/2025	Aménagements du Domaine de Boulet à Feins	525 827,60 €	50%	262 913,80 €
Prévu début 2026	Construction de locaux pour l'épicerie solidaire et les restos du cœur	918 425,52 €	50%	459 212,76 €
			10%	Bonus : 91 842,55€
	Aménagement d'une liaison cyclable : St Aubin – St Germain s/ Ille	230 000 €	50%	115 000 €
	Aménagements d'une liaison cyclable : Vieux Vy– Sens-de-Bretagne	345 000 €	50%	172 500 €
	Acquisition et réalisation de terrains familiaux et aire de moyen passage	720 000 €	49,7%	357 602 €
	Rénovation du multi-accueil Pazapa à Vignoc	100 000 €	50%	50 000 €
	Réhabilitation/extension du multi-accueil Méli-Malo à Melesse	40 000 €	50%	20 000 €
	Acquisition d'un véhicule pour le chantier d'insertion	60 000 €	50%	30 000 €
TOTAL				1 649 883,16 €

Vu les dispositions du Contrat départemental de solidarité territoriale 2023-2028,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**
Pas de participation : 1
MESTRIES Gaëlle

VALIDE la programmation 2025 et années suivantes en investissement du Contrat départemental de solidarité territoriale,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à la présente programmation.

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260129-DEL_2026_011-DE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 29/01/2026
Le/la secrétaire de séance,
Madame GELY-PERNOT Aurore

Le 29/01/2026,
Le Président,
Claude Jaouen

